



JANVIER 2018

N° 30



Page 2 à 5

Mot du maire

Page 6

Infos Travaux

Page 7

Info
Info mairie

Page 8 à 14

Info

Page 13 à 20

Vie associative
et sportive

Page 21 à 24

Manifestations

Page 25

Agenda des
manifestations

Page 26 à 27

Courrier des
lecteurs

Page 28

Calendrier
Calitom 2018

Le Petit Mesnacais

Dépôt légal N°1696646

Le comité de rédaction : E.DANGER/F.DELMAS/D.GOIS/S.JULIEN/N.ROBBE/L.ROTURIER



L'équipe municipale se joint à moi pour vous présenter, ainsi qu'à vos familles, tous nos vœux de bonheur et de prospérité pour 2018. Que cette nouvelle année soit belle et heureuse pour vous tous. Nos meilleurs vœux également aux nouveaux mariés de la commune ainsi qu'à tous les nouveaux parents des bébés nés en 2017.

Tous nos vœux également à ceux qui assurent notre sécurité : les pompiers et les gendarmes. Je me félicite de notre collaboration et je souhaite que nous poursuivions dans les mêmes conditions.

Ayons une pensée particulière pour nos concitoyens qui sont dans la peine, la maladie ou la solitude. Que 2018 puisse leur apporter beaucoup de réconfort et de sérénité.

Une pensée également pour nos jeunes et moins jeunes trop tôt disparus et bien sûr trop vite, je pense en particulier à notre « mamie », pour les personnes de ma génération, Mme Merlière Claudette, épouse de notre ancien premier adjoint, Mr Roger Merlière.

La confiance de l'équipe municipale est là. La confiance est entre nous aussi depuis 2014 et elle n'a pas perdu un souffle. Elle peut inspirer une seule attitude, décrite dans une citation de Victor Hugo : « Le devoir a une grande ressemblance avec le bonheur d'autrui ». Nous nous fixons sur l'idée que nous sommes investis d'un devoir, celui du bonheur de tous nos concitoyens.

Pour cela, l'équipe municipale, travaille, réfléchit, étudie avec détermination et sérieux. Les échanges sont constructifs et les débats parfois longs mais tout le monde peut s'exprimer en toute liberté afin d'apporter des projets intéressants et concrets pour le bien de tous. C'est, pour moi, un véritable plaisir d'être entouré de cette équipe au quotidien.

La politique actuelle de l'Etat, n'est pas particulièrement florissante, ni faite pour que notre budget soit en augmentation. Nous sommes bien sûr impactés directement par les baisses des dotations de l'Etat, et devront continuer à être très vigilants pour 2018 en ce qui concerne nos travaux et nos dépenses à lancer.

Les dotations pour la commune de Mesnac étaient de 72000 € en 2012 et de 49000 € en 2017, soit environ 35 % de baisse. Cette baisse est conséquente avec des effets sur nos investissements. Malgré tout, l'équipe municipale a pris la décision de ne pas augmenter le taux des taxes habitation et foncière bâtie et non bâtie.

2017 année importante également pour le « nouveau bébé », Grand Cognac communauté d'Agglomération, avec tous ses changements d'organisations, de mise en place, de compétences obligatoires et optionnelles, ses avantages et ses inconvénients.

Année difficile donc, grosse douche froide après l'euphorie de la fusion. Débats houleux, perspective financière difficile, échanges délicats sur les compétences ainsi que sur la dotation de solidarité, pour, au bout du compte, élection d'un nouveau Président et de ses vices présidents en fin d'année beau cadeau de Noël et de vœux pour cette ligne droite jusqu'aux prochaines élections.

Pour exemple, sur la commune de Mesnac, la perspective financière de Grand Cognac à court terme, va impacter notre dotation de solidarité de moins 50%.

Vous comprendrez, qu'en plus des baisses des dotations de l'Etat ajoutées à celle de Grand Cognac, notre budget devient de plus en plus délicat et problématique pour nos investissements et notre fonctionnement.

Malgré toutes ces préoccupations budgétaires, des réalisations et divers achats de matériel ont vu le jour sur notre territoire communal. Je vais vous citer quelques travaux exécutés en 2017 :

Réaménagement avec filtration par roseaux de la lagune de Vignolles, en collaboration avec le service assainissement de Grand Cognac qui a cette compétence depuis le 1er Janvier 2017. La lagune est en fonctionnement et complètement terminée (clôture, engazonnement, et contrôle) depuis début Décembre.

Agencement du vestiaire pour nos employés communaux. Ils ont aujourd'hui un lieu agréable, fonctionnel et conforme aux diverses obligations, avec du mobilier neuf et équipé pour une restauration rapide, si besoin, ainsi que des sanitaires et douches qui sont obligatoires.

Aménagement du sens de circulation autour du cimetière de Mesnac, avec la création d'une nouvelle rue, « rue du repos ».

Toujours pour le cimetière, réalisation d'un plan global exécuté par TOPO 16 afin de numériser celui-ci avec notre logiciel spécifique pour gérer au mieux cet espace.

Mesnac, remonte le temps, avec la renaissance et le tintement de la cloche de l'horloge de la Mairie. Ce Projet tenait à cœur à l'équipe municipale et moi même, car cette horloge a vu le jour en 1876 grâce à la générosité des habitants de la commune. Nous avons trouvé normal de proposer cette rénovation afin de conserver et de faire vivre notre patrimoine.

Autre projet, non des moindres, la vitesse sur la route et notamment la traversée de Vignolles. Avec l'aide précieuse du Conseil Départemental nous avons pu acheter et mettre en place un radar pédagogique. (Les services de l'agence départementale de l'aménagement nous ont aidé à l'installation) sur divers points stratégiques sur la commune.

Nous avons aussi procédé à l'aménagement autour du gymnase par la pose d'une canalisation au fond d'un fossé, recouvert de terre et semé de la pelouse afin d'améliorer la sécurité de nos salariés lors des entretiens de ce lieu « tonte et taille des arbres » mais également celle de nos concitoyens.

Deux placards ont été installés dans le gymnase afin que les clubs de Basket et Malissmiss puisse y stocker leurs matériels

Point à temps réalisé par l'entreprise Réparoute sur la rue des passeroses, la rue des puits à Mesnac et rue des champs bessons au lieu-dit « les fosses ».

Evolution du contrat de location du photocopieur, pour un nouveau plus performant et surtout à moindre coût.

Achat d'une nouvelle tondeuse pour l'entretien des espaces verts.

Mise en place d'un distributeur de baguettes à côté de la mairie.

Entretien régulier de nos chemins communaux.

Il faut ajouter à cela, les petits travaux d'entretien non prévus, au niveau de nos bâtiments et appartements. Ceux-ci ont été réalisés en partie par nos salariés grâce à leur sérieux et leur maîtrise.

Nous avons continué à remplacer les éclairages de Noël par des cordons à leds, beaucoup moins consommateur d'énergie.

Avant de parler de 2018, je souhaiterais insister sur la sécurité dans notre commune. Après analyse et divers comptages réalisés par la DDT, il a été mis en place deux chicanes sur la traversée de Vignolles en collaboration avec la commune et financées par celle-ci. Les résultats montrent tout l'intérêt de l'exécution rapide et matérialisée en fixe et durable. Nous attendons le rapport final des services de la DDT ainsi que le coût pour réaliser ce projet.

L'équipe municipale et moi-même, continuons à travailler sur les projets de 2018, avec évidemment une adaptation de ces futures réalisations en fonction de notre budget qui sera malheureusement encore en baisse cette année, mais nous voulons continuer à vous apporter du bien être.

Nous voulons finaliser le parking du cimetière avec un parking adapté à l'accessibilité (détermination matérialisée d'une place de stationnement handicapé), obligatoire dans le plan d'accessibilité de la commune. Les allées du cimetière vont retrouver un cheminement plus doux et agréable après la suppression des gros cailloux, actuellement en place par un matériau plus adapté.

Les réfections de la rue de chez Boisferons et du parking attenant avec l'aide du Conseil Départemental (Fond Départemental Aide Communes) vont se réaliser suivant le planning de l'entreprise.

Comme en 2017 un programme de point à temps va s'effectuer et sera réalisé par l'entreprise Reparoute.

Une étude sera également effectuée pour sécuriser la sortie du parking du gymnase donnant sur la rue des sables. L'idée en discussion actuellement, serait de réaliser un plateau afin de faire réduire la vitesse.

Réfection également de certains chemins communaux en calcaire qui sont en mauvais état, avec dans certains endroits un curage des fossés pour le bon écoulement des eaux pluviales.

Mise en place des panneaux de signalisation pour le nouveau sens circulation dans le bourg de Vignolles comme annoncé en 2017 qui était en attente suite aux travaux de la nouvelle lagune.

Il y aura bien sûr d'autres débats au sein du conseil concernant des projets et idées qui se dessineront dans le temps, et suivant nos finances afin de vous apporter du bien-être.

Le développement du programme de déploiement de la fibre optique avec le Très Haut Débit du Département et bien sûr de Grand Cognac avance sereinement, les études en cours, montrent sur le papier, que nous devrions profiter de ce moyen de communication nécessaire sur notre territoire d'ici fin 2018, début 2019. Bien sûr, sur de tel projet, le retard est toujours à prendre en compte....

Nous avons élaboré avec La Fredon (fédération régionale de défense contre les organismes nuisibles) un plan d'entretien suite à l'interdiction d'employer du désherbant chimique. Un dossier de demande d'aide pour l'achat de divers matériels a été déposé à L'agence Adour Garonne.

Je tenais à remercier et présenter tous nos vœux de réussite aux entreprises qui ont bien voulu signer un premier contrat publicitaire ou renouveler l'actuel afin d'apparaître sur notre véhicule à disposition de la commune.

Je veux aussi remercier tous les acteurs économiques de notre commune qui, de part leurs entreprises font connaître Mesnac bien au-delà de la Charente. Je leur présente mes très sincères encouragements car vous êtes un déclencheur de développement économique et social. Tous mes sincères vœux de réussite pour 2018.

Merci à toutes les personnes de nos associations (basket, comité des fêtes, chasse, Malismiss et la dernière-née, la country) pour leur travail, leur présence, leur détermination et leur énergie déployée lors des manifestations, des cours, des compétitions organisées sur la commune. Meilleurs vœux à vous, les bénévoles pour 2018, continuez à œuvrer et à organiser vos manifestations phares tels que les concours de boules, de belote, les banquets, les matchs et tournois de basket, la fête du pain, vos cours de danses et bien être, l'apprentissage de la country et j'en oublie certainement. Un petit clin d'œil à Fred, pour avoir réussi à relancer une école de basket le samedi matin qui rassemble une trentaine d'enfants, bravo et bon travail.

Je tiens à remercier l'ensemble du personnel communal, pour la réalisation, la qualité, la disponibilité et la motivation qu'il manifeste et exprime pour satisfaire dans les délais chaque demande que nous pouvons leur demander. Merci donc à Annabelle pour l'accueil, le conseil et le travail administratif accompli de plus en plus important. Merci aux deux Christophe et, à Gilles pour les petits et grands travaux effectués avec le meilleur de vos connaissances. Bravo pour la réalisation et l'aménagement intérieur de votre vestiaire. Meilleurs vœux à vous quatre pour 2018.

Merci à toute mon équipe pour son travail, sa disponibilité, sa présence à mes côtés, son implication et sa tolérance, vu les idées et demandes parfois extrêmes que je leur présente.

Merci à nos époux (ses), nos compagnes qui nous soutiennent au quotidien et qui supportent nos « petites » absences.

Platon disait :

« L'essentiel n'est pas de vivre, mais de bien vivre »

Alors pour la commune je rajouterai simplement

« L'essentiel est de bien vivre ensemble »

D.GOIS

TRAVAUX DANS L'EGLISE

La poutre qui supporte le plancher de l'église à l'étage présente des faiblesses, la sécurité étant l'une de nos priorités, nous avons consulté plusieurs entreprises. Le devis de BP Bâtiment a été retenu pour le remplacement de la poutre à l'étage. Le montant est de 1600 euros TTC. Les travaux s'effectueront courant 2018.



GYMNASE

Toujours à l'écoute de nos associations la commune réalise leurs souhaits dans la mesure du possible bien sûr.

Ainsi, un placard comprenant trois portes a été réalisé par les employés communaux afin de permettre à l'association ALM Mesnac Basket d'avoir plus de rangement.

Celui-ci a été installé dans le fond du gymnase.



Afin de permettre un meilleur suivi du score lors des rencontres de basket par les différentes équipes, le panneau d'affichage va être déplacé au dessus de la scène. La dépense pour cette modification est de 1 011,60 euros TTC.





ANTENNE

La société GRDF a demandé à la commune l'autorisation d'installer deux antennes qui permettront de procéder au télérelevé des compteurs, une sera positionnée sur la mairie, l'autre sur l'église.

Le conseil municipal accepte ces installations qui seront prises en charge à 100% par la société GRDF.

Par ailleurs, la commune percevra une redevance annuelle d'occupation du domaine public.



ASSAINISSEMENT

A compter du 1er janvier 2017, la compétence assainissement a été transférée à la communauté d'agglomération de Grand Cognac.

Depuis, le personnel des services techniques de la commune est mis à disposition de Grand Cognac, pour effectuer l'entretien des lagunes et des pompes de relèvement.

Cet entretien est nécessaire au bon fonctionnement des lagunes.

La secrétaire de mairie effectue toujours la facturation de l'assainissement mais, maintenant pour le compte de l'agglomération.

Le coût des charges de personnel, liés à l'ensemble de ces activités est facturé à l'agglomération de Grand Cognac qui nous dédommage en retour.



DU 4 AU 11 AOÛT 2019 -

Depuis près de 80 ans, se déroule chaque année au mois d'Août le plus grand rassemblement de cyclotouristes français et étrangers. La ville de Cognac à laquelle se sont associés les deux départements de Charente et Charente Maritime, a été retenu pour organiser celui de 2019.

Cette fête du vélo a pour nom **la Semaine Fédérale internationale de Cyclotourisme** et se tiendra donc à **Cognac du 04 au 11 Août 2019**

Depuis Mai 2016, plus de cinquante bénévoles œuvrent au sein de commissions pour l'hébergement, les circuits vélos, VTT et marche, la restauration, l'animation etc

En 2018, ce nombre de bénévoles va devoir grandir et nous allons avoir besoin de toutes les bonnes volontés pour une pleine réussite de cette manifestation.

Sans nul doute la fête sera belle et la barre est haute au regard des chiffres que l'on peut prévoir au vu des semaines fédérales des années précédentes :

- Environ 10 000 participants,
- Une nécessité de 1500 bénévoles répartis sur toute la semaine,
- 36 parcours fléchés sur 7 jours de 38 à 160 km,
- Du cyclotourisme, du VTT, de la randonnée pédestre découverte.





La Commission d'Organisation de la Semaine Fédérale Internationale de Cyclotourisme(Cosfic2019) sous la présidence de Bernard Goyon recherche dès maintenant des bénévoles pour étoffer les commissions existantes et plus tard d'autres pour animer cet événement.

Recevoir 10 000 personnes nécessite également des hébergements divers et variés. Déjà est prévu un camping éphémère de 30ha à Chateaubernard, de nombreux autres campings, hôtels et chambres d'hôtes etc....

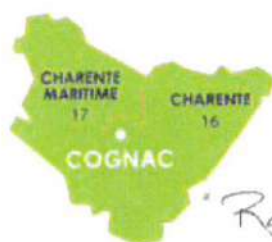
Mais il en manque. Ce qui est très recherché par les participants, c'est le logement chez l'habitant dans un rayon de 30km de Cognac.

Pour que notre slogan « rayonner en Charentes » prenne ses lettres de noblesses, ensemble, rejoignez-nous très vite.

Pour les bénévoles, envoyer vos coordonnées mail dès maintenant à l'adresse mail suivante : sf2019.benevoles@gmail.com

Pour ceux qui souhaitent héberger des participants à la Semaine Fédérale, envoyer vos coordonnées mail dès maintenant à l'adresse mail suivante : sf2019.hebergement@gmail.com

*Par avance, la COSFIC 2019 vous dit **MERCI***



"Rayonnez en Charentes"



La collecte des pneus

- La collecte des pneus en Charente s'effectue sur quelques sites à des dates précises et suivant les conditions ci-contre.
- Service gratuit réservé aux particuliers charentais (professionnels et agriculteurs non autorisés).

Les pneumatiques pris en charge

- Uniquement les pneus :
- des véhicules légers dans la limite de **4 unités par foyer** ;
 - des motos dans la limite de **2 unités par foyer**.

Pour tous les autres types de pneus (pneus de professionnels, agricoles, poids lourds...) vous devez contacter une entreprise spécialisée.

Les conditions de collecte

Pour des raisons de sécurité et de réglementation, le dépôt ne s'effectue pas en déchèterie mais sur des sites en Charente, à des dates précises, selon les modalités suivantes :

1 Sur inscription :

- inscrivez-vous à une date et un lieu de collecte en appelant au numéro vert de Calitom 0 800 500 429.

2 Sur le lieu de collecte :

- venez déposer vos pneumatiques au lieu et à la date auxquels vous vous êtes inscrits, dans la limite des quantités mentionnées.

Seuls les pneumatiques des particuliers propres, secs, non déchirés et sans jante seront acceptés.

Info

Lieux de collecte en Charente

Nord Est Charente : Champagne-Mouillon
Pôle de collecte et de transfert - Les Granges Gagnais
GPS : 45,99153,0,399689

Ouest Charente : Sainte-Sévère
Valloparc - Lieu-dit Panneloup
GPS : 45,75794,-0,2731749

Sud Charente : Pouillignac
Pôle Déchets Sud Charente - Lieu-dit L'Ouche Grillée
GPS : 45,401331,0,010858

Plans d'accès disponibles sur le site internet
[www.calitom.com/carte interactive](http://www.calitom.com/carte_interactive)

Dates de collecte

Neuf fois par an, de 10h à 12h et de 14h à 17h sur un des 3 lieux cités ci-dessus.

Elles vous sont remises sur simple demande auprès de l'agent de déchèterie ou au numéro vert de Calitom 0 800 500 429. Vous pouvez également les retrouver sur le site internet de Calitom.

Service gratuit réservé aux particuliers charentais
Professionnels et agriculteurs non autorisés

► www.calitom.com

► N° Vert 0 800 500 429

calitom
Service public des déchets



Cognac



Copyright : Grand Cognac Communauté d'agglomération

Le 1^{er} et 2^{ème} jeudi du mois :
de 10 h 00 à 12 h 15 et de 13 h 45 à 16 h 45

Le 3^{ème} jeudi du mois (matin) :
de 10 h 00 à 12 h 15

**Hôtel de communes de GRAND COGNAC - 6 rue de Valdepeñas
(rue Montesquieu - ancien hôpital - bâtiment de la fondation Martell)**

Coordonnées GPS :
Latitude : 45.680208
Longitude : -0.337783

Permanences pour l'année 2018 :

Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
4	1	1	5	3	7	5	2	6	4	Férieré	6
11	8	8	12	Férieré	14	12	9	13	11	8	13
18 (matin)	15 (matin)	15 (matin)	19 (matin)	16 (matin)	21 (matin)	19 (matin)	16 (matin)	20 (matin)	18 (matin)	15 (matin)	20 (matin)

DÉGATS SUR LES HABITATIONS LIÉS A LA SÉCHERESSE

Nous avons déjà reçu quelques signalements de sinistres, sur des habitations, liés à la sécheresse de l'année 2017.

Si, vous aussi, avez constaté des dégâts sur vos bâtiments, nous vous invitons à faire un courrier à la mairie demandant le déclenchement de la procédure de reconnaissance de catastrophe naturelle en y joignant si possible des photos des dommages.

INFORMATION SUR LE DÉROULEMENT DE LA PROCÉDURE

Assurance et catastrophes naturelles

Un assureur ne prendra en charge le règlement d'un sinistre dû à une catastrophe naturelle qu'à la double condition que vous soyez assuré effectivement contre ce type de sinistre et que l'état de catastrophe naturelle soit confirmé par un arrêté interministériel. Si vous en êtes victime, vous devez le déclarer auprès de votre assureur le plus tôt possible, et au plus tard 10 jours après la parution de l'arrêté de catastrophe naturelle au Journal officiel.

Conditions pour être indemnisables

Pour pouvoir être indemnisé en cas de catastrophe naturelle, il faut cumuler les 2 conditions suivantes :

- avoir souscrit une garantie *catastrophes naturelles*,
- et qu'un arrêté d'état de catastrophe naturelle ait été publié au Journal officiel.

Un arrêté interministériel de catastrophe naturelle doit être publié pour que vous fassiez jouer la garantie. Cet arrêté indique :

- les zones et les périodes où s'est située la catastrophe naturelle,
- ainsi que la nature des dommages occasionnés par celle-ci.

Vous disposez alors de 10 jours à partir de la parution de cet arrêté au Journal officiel pour déclarer votre sinistre auprès de votre assurance.

Comment faire la déclaration de sinistre

Vous devez vous adresser à votre compagnie d'assurance ou au courtier d'assurance qui gère vos contrats **de préférence dans les 5 jours** ouvrés suivant le sinistre, et au plus tard 10 jours après la publication de l'arrêté au Journal officiel.

Leurs coordonnées sont rappelées sur les quittances ou dans le contrat.

Adressez votre déclaration par courrier par lettre recommandée, de préférence avec accusé de réception, à votre assureur.

Indiquez notamment dans ce courrier :

- vos coordonnées (nom, adresse),
- le numéro de votre contrat d'assurance,
- une description du sinistre (nature, date, heure, lieu),
- une liste des dommages accompagnée des documents permettant d'attester de leur existence (devis, photographies).



Limites de l'indemnisation

La victime est indemnisée, pour les biens couverts par son contrat, dans la limite des plafonds de garantie. Ainsi, vous ne pouvez pas faire jouer votre multirisque habitation si c'est votre véhicule qui a été endommagé.

Vous ne serez indemnisé que des frais directs. Les frais indirects seront à votre charge (immobilisation d'un véhicule, pertes de jouissance de biens).

Si vous n'êtes assuré qu'en responsabilité civile, vous ne serez pas indemnisé.

Franchises

Lors de la mise en jeu de la garantie catastrophe naturelle, une franchise s'applique.

Cette franchise légale est modulée selon la nature des biens endommagés.

Pour les biens personnels, il y a :

- une franchise de 380 € pour les habitations ou tout autre bien à usage non professionnel,
- une franchise de 1 520 € si le dommage est imputable à un mouvement de terrain consécutif à la sécheresse ou à une réhydratation du sol.

Indemnisation

Vous devrez toucher une provision sur vos indemnités **dans les 2 mois** qui suivent :

- la date de remise de l'état estimatif des biens endommagés ou des pertes subies,
- ou la date de l'arrêté de catastrophe naturelle, si sa publication est postérieure.

Vous devrez être indemnisé **dans les 3 mois** qui suivent :

- la date de remise effective de l'état estimatif des biens endommagés,
- ou celle de l'arrêté de catastrophe naturelle, si sa publication est postérieure.

Par ailleurs, lorsque la tempête a rendu la maison inhabitable, l'assureur peut prendre en charge les frais de relogement lorsque le contrat d'assurance prévoit une garantie frais de relogement, ou de gardiennage (frais de garantie assistance).





S.O.S Animal blessé

vendredi 17 août 2012 par charentenature

ANIMAUX SAUVAGES
BLESSES



Quelle conduite tenir en présence d'un animal blessé ?

Un animal blessé peut se montrer agressif Prenez des gants ou recouvrez-le d'une couverture ou d'un vêtement pour l'attraper sans vous faire blesser.

Un animal blessé est fragile Offrez-lui le calme en le plaçant dans une boîte en carton, percée de trous, fermée, hors de portée des chats ou des chiens.

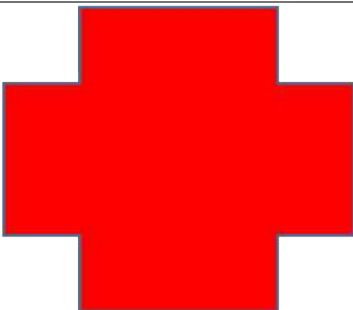
Un animal blessé peut être cardiaque Ne montrez pas votre "trouvaille" à tous les curieux. Ne le forcez ni à boire, ni à manger. Moins vous le dérangerez, mieux ce sera.

Contactez-nous le plus vite possible Nous organiserons ensemble son transfert au Centre de Sauvegarde de Torsac

Charente Nature : 05 45 91 89 70 Centre de Sauvegarde : 05 45 24 81 39



La plupart des animaux sauvages sont protégés par la loi : leur détention par des particuliers est strictement interdite.



Notre maire honoraire, Monsieur George RENOU a recueilli des bébés hérissons après la mort accidentelle de leur mère. Il les a confiés aussitôt à cet organisme pour qu'ils soient pris en charge et sauvés.

Ayez ce réflexe, en gardant à l'esprit que si nous ne faisons rien pour les préserver, leur extinction est prévue pour 2030.





Malissmiss

3 cours adultes :

120€ pour l'année

Nombre de cours illimité

✚ « Renforcement musculaire » (cardio, entretien musculaire, étirements...)

le **lundi de 19h à 20h**

✚ « Sweet gym » (gym douce à base de yoga, pilates, stretching...)

le **mardi de 18h30 à 19h30**

✚ « Mouv'fitness » (aérobic rythmé, step, cardio, fitness...)

le **vendredi de 19h30 à 20h30**

✚ « Maliss'veil » **Cours Enfants**

85€ pour l'année

le **vendredi de 18h15 à 19h15**

Découverte multisports dans la joie et la bonne humeur, sans compétition

Gymnase de Mesnac (Vignolles)

Inscriptions et renseignements, contactez Jennifer 06.10.79.73.47

ou par mail: malissmiss.mesnac@orange.fr

BASKET

Un grand merci à la SARL MACOIN et Intermarché Matha qui se sont associés pour offrir un jeu de maillots haut de gamme à nos U17.

Le plateau découverte pour les enfants (Kinder Sport Basket) a eu lieu au gymnase. Cela a été une grande réussite!!! Les 42 jeunes ont pu jouer au basket tout en décorant le sapin de Noël.

Cette année les 5/8 ans vont avoir 5 plateaux basket. Le 1er aura lieu le 3 mars prochain dans notre salle.

Pour les 9/11 ans, un mini championnat est lancé dès le mois de janvier.

Nous faisons appel aux parents qui seraient intéressés pour des formations en interne à la table de marque.

Concernant les U17 3 joueurs sur 11 ont décidé d'arrêter, par rapport à leur scolarité et 1 joueur est toujours blessé depuis le début de la saison.

La deuxième phase s'annonce rude avec 14 matchs à jouer sur 16 week end.

Après un excellent début de nos séniors (7 victoires de suite), un petit coup de mou s'est fait sentir en fin d'année :

3 défaites en 5 rencontres.

Pour autant nos joueurs se sont bien repris en ce début d'année. Tout d'abord lors de la coupe le 7 janvier contre St Yrieix puis en championnat, face à Neuville du Poitou le 14 janvier.

Ceci positionne notre équipe second de la poule. Il faut garder en tête de rester dans le trio de tête afin de pouvoir monter en division supérieure. Encouragement à tous les joueurs.

Nos derniers résultats (depuis novembre):

Nouaillé 66 -74 ALM

ALM 76 - 70 Niort

St Yrieix 76 - 54 ALM

ALM 103 - 53 Moulidars

Pouzioux 76 - 59 ALM

ALM 73 - 83 Saujon

ALM 76 - 49 Neuville

En 1/8ème de coupe : ALM 76 - 49 St Yrieix



CONTACT: - **PRESIDENT** Frédéric DELMAS 06.18.51.51.48
- **SECRETAIRE** Jean-Michel HARDY 06.16.88.61.85
- **TRESORIER** Mickaël MOUTON 06.72.74.65.80



SOCIETE DE CHASSE

La fermeture de la chasse au lièvre, le 3 décembre a permis de réorganiser les battues.

Le week end précédent le 26 novembre, 17 chasseurs se sont mobilisés pour une battue au chevreuil. 3 petits trophées ont été ramenés au local 2 femelles de 16 et 22 kg et 1 mâle de 22 kg.

Les 17 chasseurs se sont réunis pour le traditionnel casse-croûte.

Les 2 associations de chasse de Mesnac et de St Sulpice se sont regroupées pour organiser des battues au sanglier uniquement le samedi.

4 battues ont été honorées. Un petit sanglier de 48 kg , un autre de 64 kg et 2 belles prises sur la commune : 1 de 92 kg derrière chez Patrice VIROULAUD aux fosses et 1 de 96kg du côté de l'entreprise SUBIN.

Une demande de recours a été formulée par Patrice VIROULAUD pour 2 battues supplémentaires au cochon.

La société de chasse a donné des parts de chevreuil et de sanglier aux propriétaires des terrains où les animaux sont chassés.

Prochaines battues au chevreuil:

deux dans le mois de février 2018

Une petite pensée à Echalote, la meilleure amie de bouchon, qui nous a quittée pour rejoindre le paradis des gentils chiens.

CONTACT : - Patrice VIROULAUD 06.23.19.04.21
- Thierry MAGUIER 06.26.28.21.12



COMITE DES FETES

Deux manifestations sont au programme avant la fête du 1er mai créée sur notre commune en 1984.



Le 3 février à la salle des fêtes de Vignolles le comité des fêtes a organisé un concours de belote. 16 équipes dont 3 féminines se sont affrontées autour des cartes.

La soirée a été très amicale et conviviale, avec de bonnes crêpes à déguster autour d'un "ch'ti canon".



Le 24 mars dans le gymnase:

Le comité des fêtes organise son traditionnel loto.

A ce titre la salle sera ouverte à partir de 19h00, pour un lancement de la première partie à 21h00.

Café et chocolat chaud, crêpes, sandwichs et boissons fraîches... permettrons aux arrivants de patienter.



RAPPEL DES TARIFS LOCATION PETIT MATERIEL:

- Tonnelle 3x6 : 20 euros
- Tonnelle 3x10 : 30 euros
- Friteuse : 30 euros
- Plancha : 30 euros
- Vaisselle (assiette+verre+couverts) : 1 euro
- Percolateur (100 tasses) : 30 euros



Contact: Michel VAN BOHEMEN
05.45.83.12.48





COURS DE DANSE COUNTRY A MESNAC TOUS LES JEUDIS DE 18h45 à 20h00.

L'association Fil en Fête propose, tous les jeudis soirs, des cours de country dans la salle des fêtes de Vignolles.

Tous les jeudis soir, 4 licenciés viennent s'adonner au plaisir de la country aux côtés d'Astrid, leur professeur.

Venez nombreux nous rejoindre nombreux (ses) et ainsi compléter le groupe!

L'ambiance y est tellement agréable que les 4 membres actuels souhaitent que cette activité soit maintenue.

Nous espérons que le groupe va s'agrandir en 2018.

PRESIDENTE : Laurence BORDAT domiciliée à Houlette

SECRETAIRE/TRESORIERE : Astrid MEGE domiciliée à Mesnac

CONTACT : Astrid BOOP
31 place des Marroniers
Pain Perdu
16370 Mesnac



Spectacles et Animations ASTRID BOOP
Spectacle Cabaret - Spectacle pour enfants - Chanteuse - Danseuse
Maquillages et Sculptures sur Ballons - Tattoos éphémères à l'aérographe
Balades de mascottes - Anniv ' Kids - Soirée DJ - Soirée Karaoké
Location



Vous êtes tous conviés à l'**assemblée générale** constitutive de l'association dont la création est envisagée **le vendredi 23 février 2018 à 19h30 à la salle des fêtes de Mesnac**, pour aborder l'ordre du jour suivant :

- présentation du projet de constitution de l'association ;
- présentation du projet de statuts ;
- adoption des statuts ;
- désignation des premiers membres du bureau ;

qui permettra je l'espère **d'organiser des manifestations sportives, de promouvoir et de développer des itinéraires de randonnée sur Mesnac et ses communes voisines** (Le Seure, Mons, Prignac, Thors, Bréville, Louzac-Saint-André, Cherves-Richemont, Saint-Sulpice-de-Cognac, etc.).

Si vous souhaitez consulter le projet de statuts avant la réunion, vous pouvez joindre Lydie ROTURIER, conseillère municipale de Mesnac et sportive (course à pied, cheval, vtt) par mail : didier.roturier123@orange.fr ou par téléphone au : 06.66.60.10.27 (HR).

Si vous êtes intéressés pour faire partie de cette initiative, habitants de Mesnac ou de communes voisines, vous êtes tous les bienvenus alors n'hésitez pas à me contacter.

Les premiers membres du conseil nommés par l'assemblée générale constitutive seront convoqués à la première réunion de ce conseil, qui se tiendra à l'issue de cette assemblée, pour procéder à la désignation des membres du bureau : président, vice-président, trésorier et secrétaire.

Cordialement, avec mes salutations associatives.

Lydie ROTURIER

MANIFESTATIONS

GOUTER DES AINES

Le samedi 8 décembre dernier les aînés de la commune et le conseil municipal se sont réunis autour d'un goûter amical et convivial.

Café, thé, chocolat, gourmandises et petits fours ont ravis les papilles de tous.

Karine et Annabelle avaient préparé un album photos où chacun a pu se plonger dans le passé et retrouver d'anciennes "frimousses" ayant vécu sur la commune.

Tout le monde a pu s'amuser à "qui est qui?", a pu échanger sur les années qui "filent" et a pu partager les souvenirs autour d'un verre de champagne et de friandises en tout genre.



SPECTACLE DE NOËL

Dimanche 9 décembre, Astrid BOOP et son acolyte ont accueilli nos chères petites têtes blondes pour son nouveau spectacle " La chanson magique". Enfants et parents sont venus de plus en plus nombreux assister à cette comédie musicale. Anna-Bella veut organiser pour les enfants une boum dans son château mais la vilaine sorcière Cruella s'est emparée de celui-ci. Pour récupérer le château, Anna-Bella et les différents personnages de Walt Disney (Minnie, Simba, Olaf, Sébastien le crabe, le génie d'Aladdin...), avec l'aide des enfants doivent retrouver 8 notes de musique afin de reconstituer la chanson magique qui ouvrira les portes du château.

Toute l'assemblée est retombée en enfance grâce aux chansons connues des petits et des grands.

A la fin du spectacle le Père Noël est descendu de sa Laponie afin de distribuer des chocolats aux enfants.

Ces derniers furent ravis de le voir.

Pour clôturer cette matinée enchantée la municipalité a organisé un apéritif déjeunatoire.



MANIFESTATIONS



INAUGURATION DE LA VOITURE

Vendredi 1er décembre 2017, la municipalité a réuni l'ensemble des entreprises ayant donné leur accord pour que le véhicule utilitaire communal soit porteur de leur publicité.

Tous les deux ans nous devons renouveler le contrat avec la société EdiPublic afin de conserver le véhicule financé par les publicités des différentes entreprises.

Afin de remercier les différents donateurs la municipalité a organisé un pot.



LES ENTREPRISES AYANT FINANCEES

LA VOITURE MUNICIPALE

- **Etablissement SUBIN** (Mesnac) négociant en produits agricoles.
- **La SERN** (Mesnac) société d'études et de réalisations numériques.
- **Entreprise BREVIER** (Cherves Richemont) entreprise d'électricité.
- **Tamango** (Cognac) Fleuriste.
- **SARL MACOIN** (Mesnac) entreprise de Chauffage toutes énergies, Climatisation, Pompe à chaleur, Chauffe-eau thermodynamique, Sanitaire, Traitement d'eau.
- **Atelier Xavier JEANMAIRE** (Châteaubernard) menuiserie ébénisterie et entreprise de rénovation intérieure et extérieure PVC Alu et bois.
- **Motoviculture des borderies** (Burie) entreprise de vente et de réparation de matériel agricole.
- **Entreprise F. DELMAS** (Cherves Richemont) entreprise de nettoyage détartrage de cuves, cuiviers, tonneaux, barriques.
- **SARL BP Bâtiment** (Le Seure) entreprise de maçonnerie.
- **SAINTONGE Taille de Pierres** (Authon Ebéon) entreprise de restauration de patrimoine ancien, taille de pierres, enduits à la chaux, ravalement de façades.
- **VEZINAT Maçonnerie** (Thors) entreprise de maçonnerie.
- **TOUZINAUD Exploitation** (Migron) pépinières agricoles.
- **Le GLOBE** (Cognac) restaurant traiteur.
- **CARREFOUR CONTACT** (Burie) Magasin avec station service 24h sur 24.

MANIFESTATIONS

VOEUX DU MAIRE

Vendredi 12 janvier 2018 Monsieur Le Maire et son conseil municipal ont présenté aux habitants et entreprises de la commune leurs traditionnels voeux.

Nous avons eu l'honneur de recevoir les deux conseillers départementaux Madame PECHEVIS Florence (5ème vice-présidente du conseil départemental, présidente de la commission jeunesse, éducation, sport et conseillère municipale de Cognac) et Monsieur LELIEVRE Jean-Hubert (membre de la commission développement et attractivité de la Charente au conseil départemental).

Après les traditionnels discours accompagnés du diaporama défilant en arrière plan et retraçant tous les événements marquants de l'année 2017, nous avons pu partager un apéritif dînatoire préparé par le service traiteur du Globe à Cognac.

Nous remercions tous les mesnacais qui ont pris part à ces manifestations de fin d'année.



NOUVEAUTE 2018

Nous envisageons de créer un pôle "Bibliothèque" au sein de la Mairie. Une permanence pourrait ouvrir 1 samedi matin par mois (pour commencer).

L'idée serait de prêter des livres aux habitants de la commune, sans contrepartie financière, simplement un nom et un numéro de téléphone.

Tous vos dons de livres, bd, revues sont les bienvenus.

Pour tous renseignements merci de contacter Agnès ARTAUD au 06.72.88.59.19. ou la mairie.



Horaires d'ouverture de la mairie

Lundi	10h-12h	14h00-18h
Mercredi		13h30-18h
Jeudi	10h-12h	
Vendredi	10h-12h	13h30-18h

Tel : 05.45.83.26.74

Mail : commune.mesnac@wanadoo.fr



FEVRIER

- **Dimanche 25 février à 10h30** : match de basket des U17 ALM/SOYAUX

MARS

- **Dimanche 11 mars à 13h30 en levé de rideau**: match de basket des U17 ALM/BARBEZIEUX
- **Dimanche 11 mars** : match de basket séniors ALM/NOUAILLE
- **Samedi 17 mars à 17h00** : Match des U17 ALM /COGNAC
- **Samedi 24 mars** : Loto organisé par le comité des fêtes dans le gymnase
- **Dimanche 25 mars à 13h30 en levé de rideau** : match de basket des U17 ALM/St YRIEIX
- **Dimanche 25 mars** : Match de basket séniors ALM/St YRIEIX
- **Samedi 31 mars** : match de basket des U17 ALM/JARNAC

AVRIL

- **Samedi 7 avril** : match de basket des U17 ALM/ANGOULEME
- **Samedi 28 avril** : match de basket des U17 ALM/SOYAUX 2
à 20h00 match de basket séniors ALM/POUZIUX

MAI

- **Mardi 1er mai de 9h00 à 12h00**: brin d'aillet organisé par le comité des fêtes à la salle des fêtes
- **Mardi 8 mai** : journée pêche à l'étang des rochers organisée par la société de chasse

JUIN

- **Samedi 2 juin à partir de 6h30**: brocante organisée par le comité des fêtes autour du gymnase

JUILLET

- **Jeudi 5 juillet à 19h30**: assemblée générale du comité des fêtes à la salle des fêtes



15 Décembre 2017

Monsieur le Maire,

Encore une fois je vous suis très reconnaissante de me procurer la joie de cette rencontre des "Anciens" et de ce dynamique Conseil Municipal!

Revenir à Vignolles, c'est toujours, pour moi, une fête! et... de plus revenir les bras chargés de cadeaux gourmandises après avoir été comblé par un savoureuse goûter!!!

Je vous prie, Monsieur le Maire, d'accepter, avec mes très sincères remerciements les plus chaleureux de mes vœux à partager avec votre Conseil Municipal, Madame la secrétaire et ces Messieurs du service Municipal

E/aubert

le 18 décembre 2017

Pierre Chassagne

7 rue Gilbert
16100 COGNAC

M^r Didier ^à Gais
Maire de
Moëzac

et à M^{mes} et M^{rs} les Conseillers
Municipaux

Monsieur le Maire et Cher Ami,
Mesdames et Messieurs les Conseillers
Municipaux

Dans le courant de l'année, vous avez eu la délicate et remarquable initiative de faire restaurer l'horloge-pendule municipale qui se trouve à Vignolles. Vous m'avez expliqué que cette horloge avait été mise en place à la fin du 19^e siècle suite à une souscription réalisée à cette époque auprès des habitants de la commune.

Grâce à vous, la mémoire des habitants de cette époque a été conservée. Je tiens personnellement et modestement à vous féliciter pour cette action ; j'espère que vos administrés vous en sont reconnaissants et qu'ils apprécient les initiatives que vous prenez pour la sauvegarde de votre patrimoine. C'est toute la restauration du four à pain de "Pain Perdu".

En vous renouvelant à nouveau mes compliments, je vous prie de croire à ma reconnaissance, à mes encouragements dans l'exercice de vos fonctions et à l'expression de mon amitié la plus sincère.

P. Chassagne

Vos jours de collecte sont			pour les sacs jaunes			le vendredi matin			1 semaine sur 2			à partir du vendredi 5 janvier		
JANV. 18	FÉVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOÛT	SEPT.	OCT.	NOV.	DÉC.	JANV. 19		
L1 FÉRIÉ 01	J1	J1	D1	M1 FÉRIÉ	V1	D1	M1	S1	L1	40 J1 FÉRIÉ	S1	M1 FÉRIÉ		
M2	V2	V2	L2 FÉRIÉ 14	M2	S2	L2 27	J2	D2	M2	V2	D2	M2		
M3	S3	S3	M3	J3	D3	M3	V3	L3	M3	S3	L3	J3		
J4	D4	D4	M4	V4	L4 23	M4	S4	M4	J4	D4	M4	V4		
V5	L5 06	L5 10	J5	S5	M5	J5	D5	M5	V5	L5 45	M5	S5		
S6	M6	M6	V6	D6	M6	V6	L6 32	J6	S6	M6	J6	D6		
D7	M7	M7	S7	L7	J7 19	S7	M7	V7	D7	M7	V7	L7 02		
L8 02	J8	J8	D8	M8 FÉRIÉ	V8	D8	M8	S8	L8 41	J8	S8	M8		
M9	V9	V9	L9 15	M9	S9	L9 28	J9	D9	M9	V9	D9	M9		
M10	S10	S10	M10	J10	D10	M10	V10	L10	M10 37	S10	L10	J10 50		
J11	D11	D11	M11	V11	L11 24	M11	S11	M11	J11	D11	M11	V11		
V12	L12 07	L12 11	J12	S12	M12	J12	D12	M12	V12	L12 46	M12	S12		
S13	M13	M13	V13	D13	M13	V13	L13 33	J13	S13	M13	J13	D13		
D14	M14	M14	S14	L14	J14 20	M14	L14	V14	D14	M14	V14	L14 03		
L15 03	J15	J15	D15	M15	V15	D15	M15 FÉRIÉ	S15	L15 42	J15	S15	M15		
M16	V16	V16	L16 16	M16	S16	L16 29	J16	D16	M16	V16	D16	M16		
M17	S17	S17	M17	J17	D17	M17	V17	L17 38	M17	S17	L17 51	J17		
J18	D18	D18	M18	V18	L18 25	M18	S18	M18	J18	D18	M18	V18		
V19	L19 08	L19 12	J19	S19	M19	J19	D19	M19	V19	L19 47	M19	S19		
S20	M20	M20	V20	D20	M20	V20	L20 34	J20	S20	M20	J20	D20		
D21	M21	M21	S21	L21 FÉRIÉ 21	J21	S21	M21	V21	D21	M21	V21	L21 04		
L22 04	J22	J22	D22	M22	V22	D22	M22	S22	L22 43	J22	S22	M22		
M23	V23	V23	L23 17	M23	S23	L23 30	J23	D23	M23	V23	D23	M23		
M24	S24	S24	M24	J24	D24	M24	V24	L24 39	M24	S24	L24 52	J24		
J25	D25	D25	M25	V25	L25 26	M25	S25	M25	J25	D25	M25 FÉRIÉ	V25		
V26	L26 09	L26 13	J26	S26	M26	J26	D26	M26	V26	L26 48	M26	S26		
S27	M27	M27	V27	D27	M27	V27	L27 35	J27	S27	M27	J27	D27		
D28	M28	M28	S28	L28 22	J28	S28	M28	V28	D28	M28	V28	L28 05		
L29 05	J29	J29	D29	M29	V29	D29	M29	S29	L29 44	J29	S29	M29		
M30	V30	V30	L30 18	M30	S30	L30 31	J30	D30	M30	V30	D30	M30		
M31		S31		J31		M31	V31		M31		L31 01	J31		